

Formulaire d'inscription pour les enfants qui ne sont pas déjà inscrit à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville durant le temps scolaire

Pour les vacances d'été juillet et août 2025

Pour toute personne intéressée, merci de remplir une inscription par enfant et de la (les) adresser à l'accueil extrascolaire : par mail à aes@la-roche.ch par courrier : Accueil extrascolaire, route de la gruyère 22, 1634 La Roche

Nom et prénom de l'enfant			
Date de naissance		Langue maternelle	
Degré scolaire	<input type="checkbox"/> 1H <input type="checkbox"/> 2H <input type="checkbox"/> 3H <input type="checkbox"/> 4H <input type="checkbox"/> 5H <input type="checkbox"/> 6H <input type="checkbox"/> 7H <input type="checkbox"/> 8H		
Nom et prénom des parents ou du représentant légal			
Rue			
Localité			
Téléphone sur lequel vous êtes atteignable			
Courriel			
Lien de parenté avec l'enfant			

Santé de l'enfant

Santé de l'enfant	<input type="checkbox"/> L'enfant fait-il des allergies ? <input type="checkbox"/> Régime alimentaire spécifique ?	<i>Si oui, précisez :</i>
-------------------	---	---------------------------

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant.

En cas de maladie ou d'allergie nécessitant la prise d'un médicament durant le temps d'accueil, les parents sont tenus de prendre contact avec le/la responsable de l'AES pour convenir d'une collaboration.

Autorisation

Photographie	<input type="checkbox"/> Nous autorisons notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES. <input type="checkbox"/> Nous n'autorisons pas notre enfant à être pris en photo dans le cadre des activités de l'AES.
--------------	--

Les tarifs et autres informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.la-roche.ch ou directement à la commune de la Roche.

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée dans les plus brefs délais. Par leur signature, les parents ou le représentant légal acceptent les conditions du règlement communal, du règlement d'application de l'AES, ainsi que les règles de vie (téléchargeable sur le site de la commune).

Date et signature des parents ou du représentant légal :
--

Formulaire d'inscription à l'accueil extrascolaire de La Roche / Pont-la-Ville

Pour les vacances d'été juillet 2025

Délai d'inscription le 23 mai 2025

Veillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 07 juillet	Mardi 08 juillet	Mercredi 09 juillet	Jeudi 10 juillet	Vendredi 11 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Lundi 14 juillet	Mardi 15 juillet	Mercredi 16 juillet	Jeudi 17 juillet	Vendredi 18 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Lundi 21 juillet	Mardi 22 juillet	Mercredi 23 juillet	Jeudi 24 juillet	Vendredi 25 juillet
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après-midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Précisions importantes :

Fermeture annuelle de l'AES 28 juillet 2024 au 08 août 2024, réouverture le 11 août 2024

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Pour les vacances d'été août 2025

Délai d'inscription le 23 mai 2025

Veillez cocher dans le tableau les tranches horaires souhaitées :

Nom et Prénom de l'enfant :

	Lundi 11 août	Mardi 12 août	Mercredi 13 août	Jeudi 14 août	Vendredi 15 août
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	férié
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	férié

	Lundi 18 août	Mardi 19 août	Mercredi 20 août	Jeudi 21 août	Vendredi 22 août
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Lundi 25 août	Mardi 26 août	Mercredi 27 août	Jeudi 28 août	Vendredi 29 août
6h30 - 13h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	reprise	reprise
13h30 - 18h30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Précisions pour les horaires :

- Les arrivées du matin sont possibles entre 6h30 et 9h00
- Les départs du matin se font au plus tard à 13h30
- Les arrivées de l'après-midi se font entre 13h15 et 14h00
- Les départs de l'après- midi se font entre 17h00 et 18h20
(d'autres horaires d'arrivées et de départs sont possibles sur demande)

Annulation de l'inscription au plus tard 15 jours avant la date.

En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter !

Date et signature des parents ou du représentant légal :